



CHAMBRE DES SALARIES
LUXEMBOURG

Madame Carole DIESCHBOURG
Ministre de l'Environnement

L-2918 Luxembourg

N/réf. : CSL - 1/2016 - SH/AW

Luxembourg, le 8 janvier 2016

Conc. : Projet de loi modifiant la loi du 13 septembre 2012 portant 1. création d'un pacte climat avec les communes 2. modification de la loi modifiée du 31 mai 1999 portant institution d'un fonds pour la protection de l'environnement

Madame la ministre,

Par lettre du 26 novembre 2015, vous avez soumis le projet de loi sous rubrique à l'avis de la Chambre des salariés.

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que le projet sous rubrique n'appelle pas de commentaire de la part de notre Chambre professionnelle et que nous y marquons notre accord.

Veuillez agréer, Madame la ministre, l'expression de notre très haute considération.

Pour la Chambre des salariés,

Norbert TREMUTH
Directeur

Jean-Claude REDING
Président